

# Fonctionnement et Attributions des Délégués du Personnel

<b>Durée</b>	<b>1 Journée</b>
<b>Intervenant</b>	Consultant spécialisé dans les relations humaines, Communication & Négociation, Coaching, expert des représentants du personnel

**Niveau**  
Débutant Expert



## Moyens

- Apport théorique à partir de la législation, de la jurisprudence
- Echanges, questions / réponses et débats
- Dossier remis en fin de session

## Objectifs

- Comprendre le rôle des Délégués du Personnel (D.P.) dans l'entreprise
- Acquérir les compétences nécessaires pour exprimer et présenter les réclamations des salariés
- Sensibilisation au droit du travail

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### 1. Présentation générale de l'institution

- ✓ Historique
- ✓ Mise en place.
- ✓ Le mandat des DP
- ✓ Le rôle des DP dans l'entreprise

### 2. Le fonctionnement et les moyens des D P

- Le fonctionnement :
  - ✓ Réunions : mensuelles, extraordinaires
  - ✓ Réception individuelle
- Les moyens :
  - ✓ Heures de délégation
  - ✓ Liberté de déplacement
  - ✓ Affichage
  - ✓ Mise à disposition d'un local
  - ✓ Accès à certaines informations

### 3. La protection des D P

- L'entrave aux fonctions des DP
- La protection contre le licenciement
- La protection en cas d'accident dans l'exercice de ses fonctions

### Les attributions des D P

- **Les attributions principales :**
  - ✓ Réclamations individuelles ou collectives auprès de l'employeur
  - ✓ Intervention auprès de l'inspecteur du travail
  - ✓ Le droit d'alerte des DP
  - ✓ L'assistance des salariés lors d'un entretien préalable au licenciement
  - ✓ Les consultations des DP
    - Consultation sur le reclassement d'un salarié déclaré inapte
    - Consultation en matière de congés payés
- **Les attributions particulières :**
  - ✓ Désignation des membres du C.H.S.C.T. avec le C.E.
- **Les attributions supplétives :**
  - ✓ En cas de carence de CE et de CHSCT.